

Les commissaires aux comptes doivent-ils changer de méthode ?

Par Fabien Piliu | 23/07/2015, 12:10



Parmi les directeurs financiers interrogés, 64% réclament une digitalisation plus poussée des contrôles et 51% souhaitent des interventions plus régulières des commissaires aux comptes. (Crédits : © STRINGER / Reuters)

Dans une enquête réalisée par le cabinet Denjean & Associés, les directeurs financiers des entreprises interrogées font plusieurs suggestions aux commissaires aux comptes.

Le temps des réformes est-il venu pour les commissaires aux comptes ? Interrogés dans le cadre d'une étude réalisée par le cabinet Denjean & Associés, les directeurs financiers formulent une série de recommandations pour faire évoluer le métier de commissaire aux comptes, dont la fonction est considérée comme « utile » par 75% des décideurs ayant un commissaire aux comptes.

Dans les entreprises qui ont deux commissaires aux comptes, l'utilité du premier commissaire aux comptes grimpe à 80%. En revanche, celle du second est moins évidente. Seuls 44% des personnes interrogées considèrent que ce doublon est utile.

Des relations de qualité

Quelles sont les recommandations formulées par les directeurs financiers ? Les relations doivent-elles s'améliorer qualitativement. ? Ce n'est pas vraiment le sujet. La quasi-totalité des réponses aux questions sur ce point témoignent de la qualité des relations entre les deux parties.

" Les décideurs financiers jugent que leurs relations avec leurs CAC sont 'respectueuses', 'transparentes' et 'confiantes' : ces 3 items obtiennent des notes supérieures ou égales à 7,5 sur 10. En revanche les sondés ne voient pas les relations avec leurs commissaires aux comptes comme particulièrement 'amicales', observe l'enquête. " Ce dernier résultat traduit l'extrême professionnalisation qu'a connue le métier au cours de la période récente : aujourd'hui, la proximité entre le CAC et le ou les dirigeants de l'entreprise n'est plus considérée par ces derniers comme un critère prépondérant ", avance Thierry Denjean.

Plus de digital

Néanmoins, en dépit de ce satisfecit, les relations pourraient être meilleures. Les directeurs financiers aimeraient que les commissaires aux comptes modifient leurs façons de travailler.

Ils sont 64% à réclamer une digitalisation plus poussée des contrôles et 51% à souhaiter des interventions plus régulières des commissaires aux comptes. En clair, ils ne veulent pas que le commissaire aux comptes se contente d'intervenir en fin d'exercice. Une majorité s'oppose à ce que les commissaires aux comptes interviennent à distance. Leur présence physique est largement souhaitée, puis seuls 33% des dirigeants se déclarent favorables à cette « virtualisation » de leur commissaire aux comptes. Le digital ne peut pas tout !